



Montréal, le 22 juin 2010

Monsieur Simon Langelier
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe , bureau 1414
Montréal, (Qc) H3A 1X6

Objet : Projet d'agrandissement du centre de tennis du parc Jarry – réponses aux questions de la commission

Monsieur Langelier,

Tel que demandé, vous trouverez ci-bas les réponses aux trois questions posées par la commission le 16 juin dernier.

1. Qu'est-ce qui justifie l'aménagement de quatre terrains de tennis supplémentaires, outre le fait que les courts intérieurs sont utilisés à pleine capacité?

Le projet d'aménagement de quatre courts en terre battue en toiture proposé par Tennis Canada s'avère être la seule option permettant de rencontrer les deux objectifs que nous nous sommes donnés, lesquels s'inscrivent dans la poursuite de notre mission. Premièrement, développer des athlètes de haut niveau. L'entraînement sur terre battue est un must pour atteindre l'excellence internationale. Deuxièmement, répondre à la demande croissante des montréalais pour des courts publics, accessibles à l'année. Les courts intérieurs du Stade Uniprix sont les seuls véritables courts de tennis public en salle de la grande région de Montréal. Il y a aussi les courts du Centre Claude-Robillard, mais ceux-ci servent à plusieurs autres sports et les plages horaires dédiées spécifiquement au tennis sont limitées. La demande est donc énorme pour un sport dont la participation récréative est en constante progression depuis quelques années au Québec. Comme l'un des pôles de notre mission vise la promotion de la pratique du tennis comme activité récréative pour tous, le fait d'augmenter l'accessibilité est l'une de nos plus grandes préoccupations. Nous croyons que ce projet pourra servir de modèle pour d'autres municipalités qui souhaiteraient maximiser leurs installations de tennis existantes ou en créer de nouvelles. Cela est hautement souhaitable afin que les gens adoptent des habitudes de vie saines en pratiquant un sport qui n'est aucunement discriminatoire quant à l'âge, au sexe ou au statut social. Notre structure administrative (partenariat OSBL-Ville) a démontré sa faisabilité et sa rentabilité et le modèle proposé exploite au maximum un plateau sportif sans aucune perte d'heures de jeu à l'année longue.

STADE UNIPRIX
285, rue Faillon Ouest
Montréal, Qc, H2R 2W1
514.273.1515 Téléc. : 514.276.0070
tenniscanada.com

2. Pouvez-vous nous fournir des données qui quantifient les refus de réservations de terrains, demandées par les joueurs de tennis grand public, en raison de l'achalandage élevé?

Nous ne détenons malheureusement pas de données précises concernant les refus de réservation de terrain. Nous inscrivons toutefois les gens qui le désirent sur une liste d'attente en cas d'annulations et il n'est pas rare de voir cette liste atteindre 50 noms, mais nous ne gardons pas ces documents. Nos rapports remis à la Ville sur l'occupation des courts par des Montréalais font état de 2 900 heures de jeu par mois en moyenne pour les mois de janvier à avril 2010. En faisant le calcul sur 30 jours et 12 courts intérieur, cela nous amène à une occupation d'environ 50% ce qui représente le pourcentage que nous allouons au grand public. La Ville effectue des vérifications aléatoires auprès des gens qui figurent sur ces rapports (pour s'assurer que nous ne forgeons pas ces listes) et, selon le vérificateur, les commentaires des adeptes sont toujours les mêmes: il n'y a pas assez de terrains. Une autre façon de mesurer la demande serait de demander à Bell Canada de vérifier les activités pour le numéro 514-273-1515 vers 7h du matin tout au long de l'hiver. Nous pouvons le faire s'il était utile de pousser la recherche plus à fond. Finalement, Tennis Canada a su démontrer au fil des ans, son sérieux en termes de planification et de gestion, et nous aurions sans doute hésiter à aller de l'avant si nous avions identifié le moindre risque de ne pas maximiser les revenus de ces nouveaux courts, et cela même avec nos taux horaires hautement abordables.

3. Pourquoi ne pas convertir quatre terrains de tennis existants en terre battue au lieu d'en construire quatre nouveaux sur le toit?

Nous avons effectivement envisagé la transformation quatre courts intérieurs actuels en terre battue mais nous n'avons pas retenu ce scénario parce qu'il ne répondait pas à l'un de nos deux objectifs soit celui de répondre à la demande croissante de courts pour le grand public. Au contraire, ce scénario impliquait la diminution de l'offre parce que les courts de terre battue nécessitent environ deux heures par jour chacun d'entretien. Sur quatre courts, cela représente plus de 2 800 heures de jeu de moins par année, diminuant du même nombre les heures de jeu pour la population montréalaise. Aussi, même sans avoir fait d'étude de coût élaborée, cette modification majeure s'avérait relativement coûteuse, une dépense qui devenait à notre sens difficilement justifiable puisqu'elle ne répondait pas du tout à l'un de nos objectifs et n'apportait rien de plus à la population montréalaise.

En espérant le tout à votre entière satisfaction,

Eugène Lapierre
Vice-président, tennis professionnel au Québec et
Directeur de la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale